

2025

Premier trimestre
**RAPPORT DE
GESTION**

31 mars 2025

www.radissonmining.com



**L'OR COULE
DANS NOS
VEINES**

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DE RADISSON	5
SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS	5
SOMMAIRES DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 MARS 2025	5
LIQUIDITÉ ET SOURCES DE FINANCEMENT	6
DÉVELOPPEMENTS COURANTS	7
PROJET AURIFÈRE O'BRIEN	8
PORTEFEUILLE MINIER	10
PROGRAMME D'EXPLORATION	10
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET	12
ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE	12
INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)	13
BOURSE	13
FINANCEMENT PAR ACTION	13
DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION	13
OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	14
INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES	15
ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS	15
CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	15
INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS	16
MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX NORMES IFRS	16
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	16
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÈGLEMENTATIONS	18
RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À L'EXPLORATION	18
RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR	19
COURS DES RESSOURCES	19
RISQUES NON ASSURÉS	19
AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION	19

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers résumés intermédiaires de la Société au 31 mars 2025. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Ce rapport de gestion daté du 28 mai 2025 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs et des informations prospectives au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, les "informations prospectives"), y compris, mais sans s'y limiter, des déclarations relatives à la performance financière ou opérationnelle future de la Société, aux projets miniers de la Société, aux prix futurs des matières premières, à l'Estimation des Ressources Minérales, à la réalisation des Estimations de Ressources Minérales, à l'échéance et à la capacité de Radisson à faire avancer ses propriétés, à préparer de futurs rapports techniques, aux activités d'exploration, aux coûts et à l'échéance de l'exploration future, aux conflits internationaux, à l'utilisation des fonds provenant des financements, aux besoins de capital supplémentaire, à la réglementation gouvernementale des opérations minières et des activités d'exploration minière, aux risques environnementaux, aux dépenses de réhabilitation, aux différends ou revendications de propriété, aux limitations de la couverture d'assurance, et aux transactions. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, identifiables par l'utilisation de mots et de phrases tels que "plans", "attend", "est attendu", "budget", "prévu", "estime", "prévisions", "entend", "anticipe", ou "croit" ou des variantes (y compris des variantes négatives) de ces mots et phrases, ou indiquent que certaines actions, événements ou résultats "peuvent", "pourraient", "auraient", "pourraient" ou "seront" pris, se produire ou être réalisés.

Les informations prospectives reflètent les estimations et les hypothèses de la Société basées sur les informations disponibles au moment où ces déclarations ont été faites. Les résultats ou événements réels peuvent différer de ceux estimés dans les informations prospectives. Toutes les informations prospectives de la Société sont qualifiées par les hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes à ces informations prospectives, y compris les hypothèses énumérées ci-dessous, les risques décrits dans la section intitulée "Risques et Incertitudes liés à l'Exploration" dans ce rapport de gestion, les états financiers de la Société, et autres divulgations publiques de la Société, toutes disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur de Radisson.

Bien que la Société estime que les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont raisonnables, cette liste n'est pas exhaustive des facteurs pouvant affecter les informations prospectives. Les principales hypothèses faites en lien avec les informations prospectives incluent les suivantes : la signification des résultats de forage et des activités d'exploration en cours ; les croyances de la direction sur l'expansion des ressources ; la prévisibilité de la modélisation géologique ; l'exactitude des dossiers de la Société concernant ses intérêts miniers ; le climat économique mondial ; les prix des matières premières ; l'inflation ; les risques environnementaux ; le changement climatique ; les menaces de cybersécurité ; les actions communautaires et non gouvernementales ; l'obtention en temps voulu des permis nécessaires pour permettre à la Société de poursuivre selon l'échéancier de ses

programmes de forage prévus ; la disponibilité du personnel qualifié et des entrepreneurs à mesure que les opérations de la Société continuent de croître ; la pertinence des hypothèses, estimations et projections ; l'impact du conflit international, ou son aggravation, sur les marchés en général, et sur les affaires et les perspectives de la Société ; et la capacité de la Société à continuer à lever le capital nécessaire pour financer ses opérations et réaliser ses Estimations de Ressources Minérales.

Les informations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des événements futurs, des conditions, des incertitudes, et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des résultats, performances ou réalisations réels sensiblement différents de tout résultat, performance ou réalisation future exprimée ou sous-entendue par les informations prospectives. Ces facteurs incluent, entre autres, les incertitudes générales liées aux affaires, à l'économie, à la concurrence, à la politique et aux aspects sociaux ; les crises de santé publique ; les résultats réels des activités d'exploration en cours ; les erreurs de modélisation géologique ; les conclusions des évaluations économiques ; les changements dans les paramètres du projet à mesure que les plans sont affinés ; les prix futurs des matières premières ; les accidents, les conflits de travail et autres risques de l'industrie minière ; l'instabilité politique ; et les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement.

Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient entraîner des actions, événements ou résultats réels sensiblement différents de ceux décrits dans les informations prospectives, il peut exister d'autres facteurs qui provoquent des différences par rapport à ceux anticipés, estimés ou prévus. Les informations prospectives contenues dans ce document sont fournies à la date du présent rapport de gestion et la Société décline toute obligation de mettre à jour ces informations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou de résultats, sauf si cela est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'y a aucune garantie que les informations prospectives se révéleront exactes, les résultats réels et les événements futurs pouvant différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux informations prospectives.

PERSONNES QUALIFIÉES ET NOTE CONCERNANT LES RESSOURCES MINÉRALES

La divulgation de nature scientifique ou technique dans ce rapport de gestion a été préparée sous la supervision de M. Richard Nieminen, géo., (QC), consultant géologique pour Radisson et Personne Qualifiée au sens du Règlement NI 43-101. M. Nieminen est indépendant de Radisson et du Projet Aurifère O'Brien. La mise à jour de l'Estimation des Ressources Minérales du Projet aurifère O'Brien annoncée le 2 mars 2023 (l'« ERM ») a été préparée par M. Luke Evans, M.Sc., P.Eng., ing., de SLR Consulting (Canada) Ltd., qui est la « personne qualifiée » ayant révisé et pris la responsabilité de l'ERM. M. Evans est considéré comme « indépendant » de Radisson et du Projet aurifère O'Brien au sens du Règlement 43-101.

APERÇU DE RADISSON

Radisson est une Société d'exploration aurifère concentrée sur son projet O'Brien détenu à 100% (« O'Brien » ou le « Projet »), situé dans le camp minier Bousquet-Cadillac le long de la Faille Larder-Lake-Cadillac (« LLCB »), mondialement reconnue, en Abitibi, Québec. Le camp minier Bousquet-Cadillac a produit plus de 25 000 000 d'onces d'or au cours des 100 dernières années. Le projet abrite l'ancienne mine O'Brien, considérée comme le plus important producteur d'or à hautes teneurs du Québec durant sa production. Le Projet dispose de Ressources Minérales Indiquées estimées à 0,50 Moz (1,52 Mt à 10,26 grammes par tonne (« g/t ») en Or (« Au »)), avec des Ressources Minérales Présumées supplémentaires de 0,45 Moz (1,60 Mt à 8,66 g/t Au). Veuillez consulter le rapport technique NI 43-101 « *Technical Report on the O'Brien Project, Northwestern Québec, Canada* » daté du 2 mars 2023, le Formulaire d'Information Annuel de Radisson pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, et d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de régulation des valeurs mobilières disponibles sur www.sedarplus.ca pour plus de détails et d'assumptions concernant le Projet Aurifère O'Brien.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats d'exploitation pour chacun des trimestres des deux derniers exercices financiers sont présentés dans le tableau suivant. La direction de la Société est d'avis que l'information reliée à ces trimestres a été préparée de la même façon que les états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

TRIMESTRE	2025 Mars	2024 Décembre	2024 Septembre	2024 Juin	2024 Mars	2023 Décembre	2023 Septembre	2023 Juin
États du résultat global (\$)								
Revenus	71 045	67 081	102 651	109 462	84 464	50 255	38 222	24 915
Résultat net et résultat global total (perte)	(232 696)	(1 463 440)	(173 305)	(155 035)	(378 167)	(154 278)	(163 326)	(360 425)
Résultat net (perte) de base et diluée par action	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
États de la situation financière (\$)								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 859 426	8 398 031	4 583 576	5 630 539	7 408 140	8 678 619	3 308 233	4 070 224
Total du passif et des capitaux propres	63 570 718	63 218 228	56 455 198	56 200 154	56 520 030	56 854 538	51 159 663	51 309 662
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation	2 722 230	2 601 973	1 597 265	1 384 392	1 116 602	1 118 254	604 369	580 836

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 MARS 2025

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes.

Les résultats pour la période de trois mois close le 31 mars 2025 se soldent par une perte nette de 232 696 \$ ou 0,00 \$ par action, comparativement à une perte nette de 378 167 \$ ou 0,00 \$ par action pour la même période en 2024.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2025, la Société a réalisé 71 045 \$ en revenus d'intérêts comparativement à un revenu de 84 464 \$ pour la même période en 2024.

Les dépenses en salaires et charge au titre des avantages du personnel sont de 163 268 \$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2025 alors qu'elles étaient de 52 466 \$ pour la même période en 2024. L'augmentation s'explique par l'augmentation du nombre d'employés.

Les dépenses d'experts et sous-traitants pour la période close le 31 mars 2025 sont de 38 050 \$ alors qu'elles étaient de 193 603 \$ pour la même période en 2024. La baisse s'explique au cours par une indemnité de départ non récurrente de 137 500 \$ encourue suite à la résiliation d'une entente entre la Société et un officier entrant au cours de la période terminée le 31 mars 2024.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2025, la Société a encouru des dépenses en relation aux investisseurs et communication pour 150 998 \$ comparativement à 55 754 \$ pour la même période en 2024. L'augmentation s'explique par l'intensification des activités d'exploration de la Société, soutenant des relations et communications avec les investisseurs plus importantes par rapport à la même période en 2024.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2025, la Société a engagé des dépenses d'impôt de la Partie XII.6 de 163 765 \$, comparativement à des dépenses de 20 684 \$ pour la même période en 2024. Cette augmentation s'explique par une hausse des frais d'exploration au Canada renoncés selon la règle rétrospective en 2023 et engagés en 2024, comparativement à l'année civile précédente.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2025, la Société a engagé des honoraires professionnels de 63 994 \$, comparativement à des dépenses de 46 143 \$ pour la même période en 2024. Cette augmentation s'explique principalement par les frais liés à l'obtention d'une certification pour l'exploration minière responsable au cours du premier trimestre de 2025.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, la Société a réalisé 2 722 230 \$ en travaux d'exploration et de mise en valeur alors que 1 116 602 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de la même période en 2024. Cette hausse s'explique par l'accélération des activités de forage et d'exploration au projet aurifère O'Brien au premier trimestre de 2025.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à 664 680 \$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2025 et à 457 366 \$ pour la même période en 2024. Les principaux éléments à l'origine des variations ayant un effet sur la trésorerie ont été expliqués ici-haut.

Au 31 mars 2025, la Société détient une trésorerie et certificats de placement garantis au montant de 5 859 426 \$ comparativement à un montant de 7 408 140 \$ au 31 mars 2024.

Au 31 mars 2025, un montant de 955 698 \$ représente les taxes gouvernementales et impôts miniers à recevoir comparativement à un montant de 222 901 \$ pour la même période en 2024.

La Société détient 24 000 000 d'actions de la Société Renforth Resources Inc. à titre de placements long terme pour une valeur de 240 000 \$.

Au 31 mars 2025, l'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel de 1 481 694 \$.

Le financement de la Société se fait principalement par voie d'émissions de capital action, le succès de celui-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec les investisseurs et la communauté financière afin de pouvoir réaliser établir des relations stratégiques et autres financements par actions.

DÉVELOPPEMENTS COURANTS

Expansion et extension du programme de forage

Suivant la fin du premier trimestre, le 21 mai 2025, Radisson a annoncé l'expansion et l'extension du programme de forage d'exploration en cours au Projet Aurifère O'Brien, détenu à 100%, situé en Abitibi-Témiscamingue, au Québec. Cette expansion du programme donne suite à la récente clôture d'un financement de 12 millions \$ par Radisson et aux forages en cours qui démontrent une minéralisation significative en or sous les infrastructures minières historiques et les Ressources Minérales Courantes du projet.

Placement privé sursouscrit de 12 millions \$

Suivant la fin du premier trimestre, le 15 mai 2025, Radisson annonçait la clôture d'un placement privé consistant d'actions ordinaires de classe A et d'actions ordinaires de classe A se qualifiant en tant qu'actions accréditatives pour un produit brut total de \$12 070 000 à la Société.

Minéralisation aurifère à hautes teneurs sous la mine historique O'Brien, incluant 29,93 g/t Au sur 2,2 m

Suivant la fin du premier trimestre, le 2 avril 2025, la Société a annoncé les résultats d'analyses provenant de trois sondages sur son projet aurifère O'Brien, révélant de la minéralisation aurifère à hautes teneurs sous la mine historique O'Brien. Les forages ont recoupé des teneurs en or significatives, incluant 29,93 g/t sur 2,2 mètres, démontrant la continuité de multiples veines en profondeur. Ces résultats s'inscrivent dans les efforts d'exploration continus de Radisson visant à prolonger la minéralisation au-delà des ressources existantes et des infrastructures minières historiques.

Certification UL ECOLOGO pour l'exploration minière responsable

Le 4 mars 2025, la Société a annoncé avoir obtenu la certification UL 2723 ECOLOGO® pour les sociétés d'exploration minière, reconnaissant l'engagement de Radisson envers les meilleures pratiques en matière de développement responsable dans l'industrie de l'exploration minière.

Étude métallurgique positive à O'Brien et évaluation du traitement au Complexe d'IAMGOLD

Le 3 février 2025, la Société a annoncé les résultats positifs d'une étude métallurgique menée sur le projet aurifère O'Brien, laquelle a permis d'atteindre des taux de récupération de l'or variant entre 86 % et 96 % selon différents schémas de traitement. L'étude a été réalisée en collaboration avec la Corporation IAMGOLD afin d'évaluer la faisabilité du traitement du matériel extrait à l'usine Doyon d'IAMGOLD.

Perspectives pour 2025 et Plans d'Exploration et de Développement pour O'Brien

Le 13 janvier 2025, la Société a annoncé ses plans d'exploration pour 2025. Un budget total d'exploration d'environ 6,8 millions de dollars canadiens a été établi pour 2025, incluant l'ensemble des coûts de forage et d'analyse, le décapage et l'échantillonnage de surface, le personnel, les coûts de permis et le soutien sur site. Ce budget sera entièrement financé par la trésorerie existante de Radisson. Le programme de 2025 comprend : 22 000 mètres de forage d'exploration ; l'exploration de la « Boîte à Bijoux » O'Brien, incluant le décapage et l'échantillonnage de surface ; la réalisation d'une évaluation de traitement et de métallurgie, une évaluation économique préliminaire ; et, l'élargissement des évaluations environnementales de base et l'engagement communautaire.

PROJET AURIFÈRE O'BRIEN

Le Projet aurifère O'Brien est un projet d'exploration et de développement centré sur de l'ancienne mine d'or O'Brien, situé en Abitibi-Témiscamingue, au Québec, le long de la prolifique faille Larder-Lake-Cadillac (« LLCB »). La mine O'Brien a produit plus de 500 000 onces d'or entre 1926 et 1957 à une teneur moyenne excédant de 15 g/t Au. En mars 2023, la Société a réalisé une mise à jour de l'Estimation des Ressources Minérales (« ERM ») basée sur approximativement 300 000 mètres de nouveaux forages d'exploration. Depuis fin 2023, la Société a été engagée sur des programmes d'exploration additionnels visant à étendre la minéralisation le long de multiples vecteurs d'enrichissement minéralisées à hautes teneurs à l'est de la mine O'Brien, et en particulier, en-dessous des ressources courantes et infrastructures minières historiques.

En Septembre 2024, la Société a conclu un protocole d'entente avec la Corporation IAMGOLD visant à évaluer les critères de conception pour usiner du matériel miné du Projet aurifère O'Brien de Radisson à l'usine de traitement d'or Doyon située à proximité, et faisant partie du complexe minier Doyon-Westwood d'IAMGOLD. La Société a réalisé un programme de travaux métallurgiques dans le cadre de cette évaluation de l'usage, démontrant des récupérations de 86% à 96% en utilisant diverses options de schéma de traitement, tous compatibles avec les installations de Doyon.

À la fin de ces travaux, la Société a débuté un programme de design de mine et une évaluation économique préliminaire pour O'Brien, basée sur l'utilisation d'une usine tierce. La Société a également commencé certaines études environnementales et l'engagement communautaire en soutien à une future potentielle opération minière à O'Brien.

En 2020, la Société a acquis la propriété adjacente New Alger, étendant ainsi son terrain à environ 5,2 km le long de la LLCB et ajoutant 74 kilomètres carrés de terrain prospectif dans les sédiments du Pontiac au Sud.

Estimation des Ressources du Projet aurifère O'Brien, Mars 2023

L'ERM 2023 du Projet a été préparée conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») par la firme SLR Consulting (Canada) Ltd (« SLR »).

L'ERM est basée sur 1,079 sondages représentant 299 200 m de forage et 120 352 échantillons d'analyse. Les structures minéralisées interpolées représentant les structures de veines ont été préparées dans le logiciel Leapfrog Géo par Radisson, revues et adoptées par SLR.

Projet aurifère O'Brien - Estimation des ressources minérales, 2 mars 2023

Note de coupure	Ressources Indiquées			Ressources Présumées		
	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)
4,5 g/t Au	1 517 000	10,26	501 000	1 601 000	8,66	446 000

1. Les définitions de l'ICM (2014) ont été suivies pour les ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont déclarées à une teneur de coupure de 4,5 g/t Au basée sur des coûts d'opération de 230 \$CAD / tonne et un taux de change de 1.25.
3. Les ressources minérales sont estimées à l'aide d'un prix de l'or de 1 600 \$US/oz Au et d'une récupération métallurgique de 85 %.
4. La densité apparente varie selon le dépôt et la lithologie et varie de 2,00 g/cm³ à 2,82 g/cm³.
5. Les structures minéralisées ont été modélisées à une épaisseur minimale de 1,2 m.
6. Un niveau d'écrêtage de 40 g/t Au a été appliqué.
7. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique.

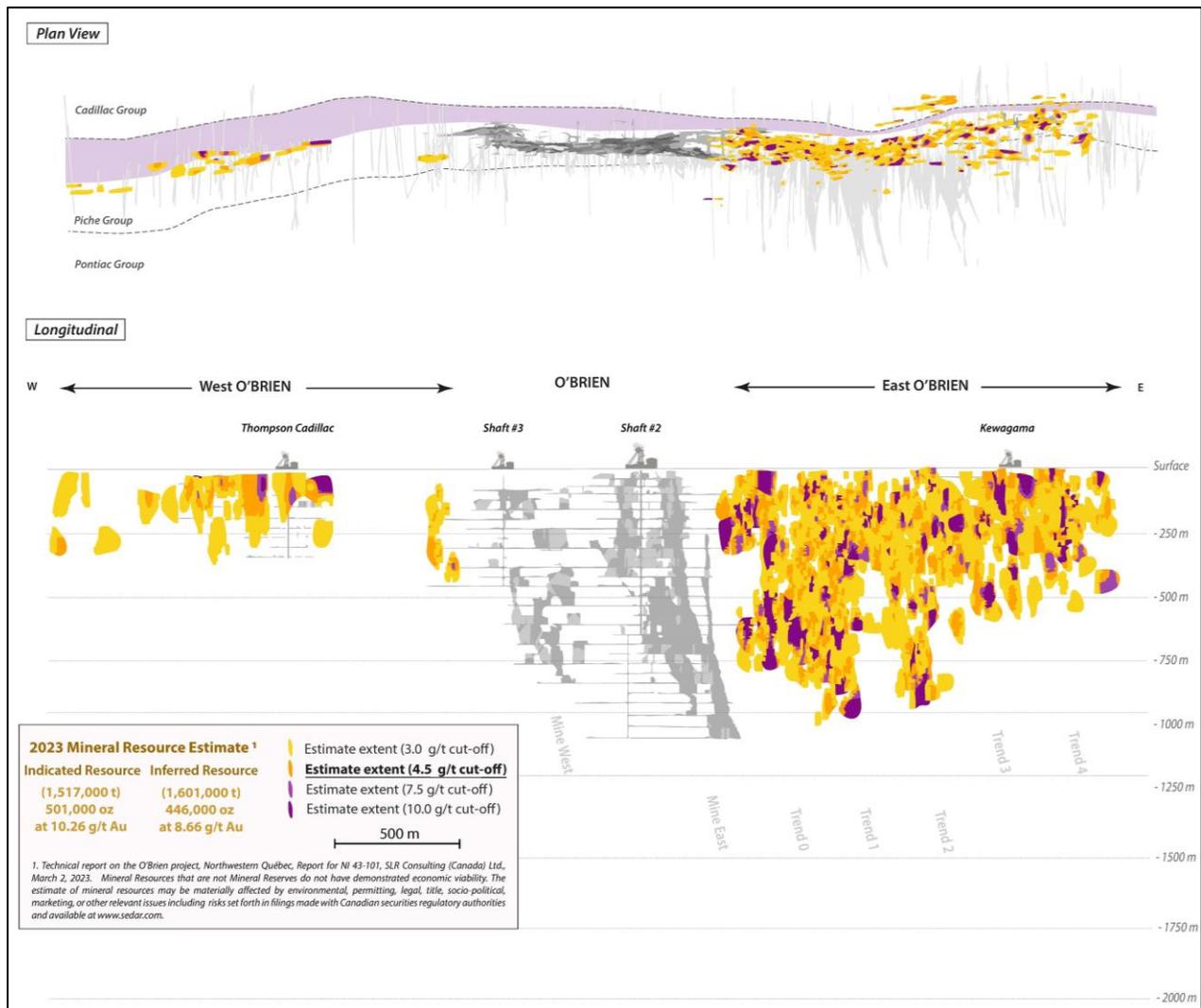


Figure 1 : Le Projet Aurifère O'Brien, de Thompson-Cadillac/O'Brien Ouest, mine O'Brien et jusqu'à O'Brien Est - Vues Longitudinale et en Plan incluant les Ressources Minérales courantes.

Le portefeuille de Radisson comprend deux propriétés qui couvrent une superficie totale de 9 032 hectares dans les régions de l’Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au Québec, Canada. Le régime politique est stable au Canada, l’offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse, l’accès à une main-d’œuvre qualifiée ainsi qu’à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier y sont reconnus. En mai 2024, l’institut Fraser classait le Québec au 5^{ième} rang mondial pour son attrait d’investissement pour le développement minier. Le projet primaire de Radisson, le Projet aurifère O’Brien, se situe le long de la faille LLCB, ayant été l’hôte de plusieurs gisements aurifères dans la ceinture de roches vertes de l’Abitibi.

Propriétés au Québec

(au 31 décembre 2024)

Propriétés	Nombre de titres miniers	Superficie (hectares)	Minéralisation	Intérêts
Douay	30	1 606	Or	100 %
O’Brien	147	7 426	Or	100 %
Total	177	9 032		

Bien que Radisson ait l'intention de concentrer ses efforts sur le projet aurifère O’Brien, la Société détient 100 % de la propriété Douay située dans le territoire de la Baie James. En 2023, Radisson a complété la compilation et l'interprétation des données de forage et données géophysiques sur la propriété, a défini des cibles d'exploration et a réalisé une reconnaissance sur le terrain pour de futurs programmes d'exploration sur ce terrain stratégiquement situé.

PROGRAMME D’EXPLORATION

Suivant la finalisation de l’ERM de mars 2023, la Société a relancé un programme de forage d’exploration à O’Brien, visant à élargir l’étendue de la minéralisation aurifère et à ajouter de nouvelles ressources minérales. Entre la fin de 2023 et 2024, la Société a réalisé environ 35 000 mètres de forage. En janvier 2025, la Société a approuvé un programme de forage de 22 000 mètres, qui a été étendu de 30 000 à 40 000 mètres supplémentaires en mai 2025. Environ 18 000 mètres de ce nouveau forage seront réalisés en 2025, le reste devant être complété en 2026.

Compte tenu de la compréhension géologique actuelle et du raffinement du modèle géologique, la Société estime qu’il existe un fort potentiel de découverte de nouvelles zones aurifères à hautes teneurs sur les 5,2 km de terrain prospectif le long de la LLCB. La propriété demeure sous-explorée 750 mètres à l’est des ressources minérales courantes et 2,5 km à l’ouest de l’ancienne mine O’Brien.

La Société croit notamment qu’il existe un potentiel important pour ajouter de nouvelles ressources minérales en profondeur. Depuis la fin de 2024, elle poursuit une stratégie d’exploration axée sur le forage de sondages pilotes profonds avec déviations directionnelles, en dessous des infrastructures minières historique et de l’ERM courante. Entre septembre et décembre 2024, la Société a publié les résultats de plusieurs sondages de forage qui ont réussi à recouper la minéralisation aurifère à hautes teneurs en extension verticale, à des distances significatives de sondages précédents. En septembre 2024, Radisson a intersecté 27,61 g/t Au sur 6,0 mètres, y compris 102,0 g/t Au sur 1 mètre à une profondeur verticale de 1 100 mètres, 170 mètres en dessous des forages précédents. En décembre 2024, Radisson a publié les résultats du sondage le plus profond jamais foré sur le projet et le premier sondage foré directement sous

les infrastructures historiques de la mine O'Brien. Des roches cisailées, altérées et minéralisées du groupe Piché, les roches hôtes dominantes pour la minéralisation aurifère d'O'Brien, ont été recoupées à environ 1 500 mètres de profondeur verticale, 500 mètres en dessous des forages précédents, et ont retourné 242,0 g/t Au sur 1,0 mètre dans un intervalle minéralisé à une moyenne 31,24 g/t Au sur 8,0 mètres. En avril 2025, la Société a publié les résultats des trois premières déviations directionnelles forcées à partir de ce sondage profond, lesquelles ont toutes recoupé des intervalles supplémentaires des intervalles à hautes teneurs en or, délimitant une vaste zone composée de multiples veines présentant une bonne continuité. En mai 2025, la Société a mis en évidence plusieurs occurrences d'or natif, observées tant dans les sondages profonds dont les résultats d'analyse ont été publiés que dans ceux pour lesquels les résultats demeurent en attente.

En décembre 2024, la Société a également annoncé la possible redécouverte de la « Boîte à bijoux », une ancienne zone minière historique considérée comme la source d'échantillons d'or de très hautes teneurs et retrouvés dans les musées, avec un intervalle de 643,1 g/t Au sur 2,1 mètres, y compris 1 345,0 g/t Au sur 1,0 mètre.

Compte tenu de l'avancement des programmes d'exploration en cours, la Société estime qu'un objectif d'exploration de l'ordre de 3 à 4 millions d'onces constitue une cible raisonnable pour le Projet, si la densité actuelle de la minéralisation aurifère, en onces par mètre vertical, se maintient jusqu'à un horizon d'exploration nominal de 2 000 mètres de profondeur.

À la fin du programme en cours, Radisson aura réalisé un total de 80 000 à 90 000 mètres de nouveaux forages depuis la publication de l'ERM de 2023. À ce moment, la Société évaluera la possibilité de procéder à une mise à jour de l'estimation des ressources minérales. Les forages actuels et futurs seront conçus de manière à atteindre une densité de forage appropriée, correspondant au minimum à des ressources minérales Présumées.

La Société a également poursuivi un programme d'exploration préliminaire sur la portion de 74 km² de New Alger du projet aurifère O'Brien, un terrain récemment acquis situé au sud de la ville de Cadillac. Au cours de 2022-2023, des échantillons de prospection avec des teneurs en or allant jusqu'à 7,33 g/t Au ont été découverts en plus d'une anomalie de sol riche en or avec une longueur de plus de 2 km. Les caractéristiques géologiques de New Alger sont similaires à celles des mines historiques et en exploitation dans la région, avec la présence de zones de cisaillement potentiellement prolifiques, de dykes intermédiaires à felsiques et d'intrusions. Bien que la zone d'O'Brien reste la priorité absolue de Radisson, la Société croit que la zone de New Alger représente une opportunité à faible coût où la vaste propriété foncière a le potentiel de produire de nouvelles découvertes aurifères.

En 2024, la Société a conclu un protocole d'entente avec la Société IAMGOLD pour évaluer les critères de conception pour le traitement du matériel extrait du Projet aurifère O'Brien à l'Usine d'or Doyon, qui fait partie du complexe minier Doyon-Westwood d'IAMGOLD. Pour mener cette évaluation, la Société a retenu les services d'Ausenco Engineering Canada ULC et un programme de travaux métallurgiques a commencé dans les installations de SGS Canada Inc. à Lakefield, en Ontario.

En février 2025, la Société a publié les résultats de l'étude métallurgique et de l'évaluation du traitement. Des récupérations d'or de **86% à 96%** ont été obtenues en fonction d'une série de schéma de traitement tous compatibles avec l'usine Doyon et représentant des investissements en capitaux minimes ou modestes.

Les faits saillants sont les suivants :

- Récupération aurifère de **86%** via un simple schéma de traitement de **Gravimétrie-Lixiviation**;
- Récupération aurifère de **90%** via un schéma de traitement de **Gravimétrie-Flottation-Rebroyage-Lixiviation**;
- Récupération aurifère de **94% à 96%** basée sur la vente d'un concentré de flottation via un schéma de traitement de **Gravimétrie-Flottation-Vente de Concentré** compte tenu d'un taux payable de 90% à 95% respectivement ; et
- Valeurs moyennes d'arsenic de **0,4% à 0,5%** dans la roche entière et de **4,6%** dans le concentré de flottation, similaires à d'autres projets en Abitibi, au Québec, et à l'intérieur des seuils pour la vente de concentrés de projets à hautes teneurs en or.

Les résultats de l'évaluation du traitement ont démontré la flexibilité des options de traitement pour le projet O'Brien, y compris à l'Usine de Doyon. En janvier 2025, la Société a annoncé son intention de réaliser une évaluation économique préliminaire (« EEP ») pour le Projet, en supposant un traitement hors site et en utilisant l'estimation des ressources minérales de 2023 pour la planification minière. Radisson a retenu les services d'Ausenco pour la conception du traitement, les infrastructures et la modélisation financière, d'InnovExplo (une division de Norda-Stelo Inc.) pour la conception et la planification de la mine, ainsi que de BBA Inc. pour la gestion de l'eau, les installations de surface et l'examen des exigences en matière d'évaluations environnementales et de mise en place des permis pour le Projet.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Le projet aurifère O'Brien est situé dans le canton de Cadillac, dans la municipalité de Rouyn-Noranda, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec. Plusieurs communautés se trouvent dans la zone d'influence économique et sociale prévue du Projet, y compris les communautés des Premières Nations de Pikogan (Abitibiwinni) et de Long Point (Anishinabeg). Radisson s'engage à maintenir un dialogue ouvert et respectueux avec l'ensemble de ses communautés avoisinantes à chaque étape de son développement. La Société est convaincue que le développement responsable des ressources doit reposer sur des relations fondées sur la confiance avec toutes les parties prenantes. Elle a lancé un programme d'engagement communautaire basé sur les principes de transparence, de communication ouverte et de bénéfices mutuels, visant à fournir de l'information sur les activités courantes et opérations potentielles futures de Radisson, et à recueillir les commentaires ainsi que la participation des communautés.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la situation financière de la Société pour les trois dernières années :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2024	2023	2022
	\$	\$	\$
Actif total	63 218 228	56 854 538	49 533 553
Revenus	363 658	147 740	63 505
Résultat net (perte nette)	(2 169 947)	(835 308)	(1 984 145)
Résultat net (perte nette) par action	(0,007)	(0,003)	(0,007)

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Options d'achat d'actions

- Au cours du premier trimestre, 921 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 202 441 \$. Un montant de 70 211 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de Réserves – règlement et instrument de capitaux propres.

DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION

Capital-actions

Au 31 mars 2025, le capital-actions de la Société se compose de 346 013 684 actions de catégorie A (2024, 320 514 956) émises et en circulation :

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Actions de catégorie A	Montant \$	Actions de catégorie A	Montant \$
Émis et payé				
Solde au début	345 092 684	81 914 936	319 914 956	75 619 485
Options d'achat d'actions exercées-	921 000	202 441	600 000	106 026
Solde à la fin	346 013 684	82 117 377	320 514 956	75 725 511

Options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Au 31 mars 2025, un maximum de 25 000 000 (2024, 25 000 000) actions ordinaires de la Société peuvent être émises en vertu de ce régime d'options. Au 31 mars 2025, des options portant sur 16 888 805 (2024, 14 894 805) actions ordinaires étaient en circulation.

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	17 809 805	0,194	16 419 805	0,188
Expirées	-	-	(925 000)	0,231
Exercées	(921 000)	0,144	(600 000)	0,120
En cours à la fin de l'exercice	16 888 805	0,196	14 894 805	0,190
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	15 688 806	0,196	14 192 305	0,191

Bons de souscription

Chaque bon de souscription autorise le porteur à acquérir une action ordinaire de la Société. Le prix d'exercice et la date d'échéance des bons de souscription varient selon leurs dates d'émission.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2025, la Société n'a émis aucun bon de souscription (0 en 2024) et 11 032 043 bons de souscription étaient en circulation au 31 mars 2025 (8 385 031 en 2024).

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	11 032 043	0,32	8 385 031	0,27
En cours à la fin de l'exercice	11 032 043	0,32	8 385 031	0,27

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances détenues par Radisson sur les propriétés minières de tiers se détaillent comme suit :

- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Le propriétaire de la propriété peut racheter une première moitié de la redevance NSR pour un montant de 1 000 000 \$ et la seconde moitié pour un montant additionnel de 2 000 000 \$.

Les redevances détenues par des tiers sur les propriétés minières de Radisson se détaillent comme suit :

Projet aurifère O'Brien :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million \$ à l'annonce de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % redevance NSR
- New Alger :
 - 3 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 2 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 1 % redevance NSR sur certains des titres miniers de la portion sud de la propriété

- Un droit de premier refus (« ROFO ») exclusif portant sur tout financement par flux aurifère pour le projet O'Brien. En lien à un placement privé complété en 2018, la Société a émis à une entité européenne (le « Souscripteur ») un droit de premier refus exclusif pour tout financement par flux aurifère qui pourrait être mis en place par la Société pour l'exploration souterraine, l'échantillonnage en vrac ou la mise en production du projet O'Brien qu'elle détient à 100 %. Il n'y a aucune obligation de la Société de financer par flux aurifère.
- Un paiement contingent de 1,5 million \$ relié à la propriété New Alger deviendra payable au plus tôt de (i) un changement de contrôle de la société, (ii) la déclaration de production commerciale par la société sur le projet, et (iii) la vente du projet pour des procédés excédants 40 000 000 \$.

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Au cours de la période close le 31 mars 2025, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants, des administrateurs, des sociétés appartenant à des administrateurs.

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le Président et chef de la direction, le chef de la direction financière, le VP Exploration ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	Périodes de trois mois closes le	
	31 mars 2025	31 mars 2024
	\$	\$
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	189 115	44 769
Experts et sous-traitants ⁽¹⁾	-	152 500
	189 115	197 269

⁽¹⁾ Les honoraires des experts et sous-traitants comprennent un paiement unique d'indemnité de départ de 137 500 \$, faisant suite à la résiliation d'un accord signé entre la Société et un cadre entrant au cours de la période close le 31 mars 2024.

Ces opérations sont mesurées en fonction de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 15 mai 2025, Radisson annonçait la clôture d'un placement privé sans l'entremise de courtier préalablement annoncé (le « Placement ») pour un produit brut total de \$12 070 000. Lors de la clôture, Radisson a émis (i) 4 500 001 Actions ordinaires de catégorie A de la Société (les « actions ordinaires ») à un prix de 0,30 \$ par action ordinaire, et; (ii) 31 529 411 Actions de catégorie A de la Société émises en tant « qu'actions accréditatives » au sens octroyé à cette expression dans la section 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « loi sur l'impôt du Canada ») et la section 359.1 de la *Loi sur les impôts (Québec)* (la « Loi sur les impôts du Québec ») à un prix de 0,34 \$ par action accréditative

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour la période close le 31 mars 2025, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 5 des états financiers de période close le 31 mars 2025. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs de prospection et d'évaluation.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que l'absence de dépréciation au cours de la période close le 31 mars 2025 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2024.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur

comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépréciation des propriétés minières et des frais de prospection et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Rémunération et paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS ET INCERTITUDES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la

difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision. Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Le 28 mai 2025, Rouyn-Noranda, Québec, Canada

(s) Matthew Manson

Matthew Manson

Président et Chef de la direction

(s) Hubert Parent-Bouchard

Hubert Parent-Bouchard

Chef de la direction financière